



Association Nouvelle Catalaunie
éditrice du *Petit Catalaunien Illustré*
16 rue Robert Binet
51000 Châlons-en-Champagne

Courriel : catalaunien@orange.fr - site internet : www.catalaunien.net

Châlons, le 25 février 2014

Courrier électronique

Objet : abbaye de Toussaints et Haute-Mère-Dieu

Monsieur Bruno Bourg-Broc
Maire de Châlons-en-Champagne
Hôtel de Ville
51022 Châlons-en-Champagne CEDEX

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint copie des échanges de correspondance entre notre association et NACARAT mettant un terme au litige nous ayant opposé sur l'abbaye de Toussaints¹.

Il ne vous échappera pas que l'action menée par notre association a porté ses fruits. Outre les améliorations apportées au projet, les engagements pris par Nacarat portent également sur les travaux de protection du site contre les intrusions et les intempéries.

A cet égard, notre association ne peut que regretter le total désintéret que vous avez manifesté en refusant d'exercer vos pouvoirs de police lorsqu'elle vous a sollicité à différentes reprises ces derniers mois. Une attitude différente et constructive de votre part aurait très certainement permis de protéger avant l'hiver le site des intrusions et des intempéries avec les mesures adoptées que le bon sens appelait. Il est à souhaiter que les voûtes des salles inscrites Monuments Historiques, déjà fortement gorgées d'eau par ce long hiver pluvieux, n'aient pas à souffrir outre mesure du retard pris par ces travaux de protection. Si elles devaient en souffrir, votre incurie en serait en grande partie responsable et nous saurons le rappeler à votre souvenir.

Nous ne doutons pas par ailleurs que la contribution apportée par notre association à la sauvegarde de l'ancienne abbaye de Toussaints modifiera la vision très étriquée que vous avez de la gestion du dossier de la Haute-Mère-Dieu.

Il serait en effet une fois de plus fort regrettable que le retard pris par ce projet structurant soit la conséquence directe de votre obstination à préférer la confrontation en refusant toute forme de concertation. Tel était pourtant bien l'objet de nos courriers des 3 juillet et 27 août dernier rappelés dans la lettre ouverte que nous avons diffusée le 20 février 2014 avant le conseil municipal à tous les élus.

Sans l'absurdité de ce comportement incompréhensible, partagé par plusieurs élus de votre majorité qui m'en ont fait part, il est plus que probable que vous eussiez pu signer la vente de la Haute-Mère-Dieu dans le délai initialement prévu.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à l'intéret que nous attachons à la concertation et à la suite que vous donnerez à la présente.

Bruno Malthet,

Président

¹ NB : nous restons toujours en attente de votre réponse à notre lettre du 27 décembre 2013 portant, entre autres sujets, sur la rectification orthographique à apporter aux plaques de la rue de « Toussaint » où le « S » final est manquant.